



ORVILLIERS
DEPARTEMENT DES YVELINES
REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE-FRATERNITE
ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE
CANTON DE BONNIERES SUR SEINE
MAIRIE D'ORVILLIERS

Orvilliers, le 28 septembre 2026

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et messieurs les élus,
Membres du conseil municipal,

J'ai l'honneur de vous connaître que conformément à l'article L 2121-10 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal se réunira en séance publique ordinaire, en salle du conseil municipal, sous la présidence de madame le maire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

L'ordre du jour est le suivant

- ✓ Nomination du secrétaire de séance
- ✓ Approbation du procès-verbal- compte-rendu du conseil municipal en date du 30 juin 026

Vendredi 2 octobre 2026 à 20h30

Délibération

- 1- Autorisation d'estimer en justice pour défendre les intérêts de la commune dans l'affaire DECORET/MONGARNI

- Questions diverses

Je vous prie de croire, Mesdames et Messieurs, en l'assurance de mes salutations les meilleures.



POUVOIR

Je soussigné(e) _____ donne pouvoir

à _____

- de me représenter à la réunion du **2 octobre 2026 à 20h30**
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents